

SÉANCE DU BUREAU SYNDICAL DU JEUDI 14 JANVIER 2021

2021 - 01 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU PROFIT DE L'ÉVÉNEMENT « CHALLENGE ECO GREEN »

L'an deux mille vingt et un, le Jeudi 14 Janvier, le Bureau du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 7 janvier 2021, s'est réuni dans les locaux du SYDELA (44), sous la présidence de Raymond CHARBONNIER, Président en exercice.

Nombre de délégués en exercice : 8

Délégués présents : 8

Votants : 8

Délégués présents :

Monsieur Raymond CHARBONNIER, Président du SYDELA

Monsieur Frédérick DUNET, 1^{er} Vice-Président

Monsieur Dominique DAVID, 3^{ème} Vice-Président

Monsieur Didier MEYER, 4^{ème} Vice-Président

Monsieur Jean-Pierre BELLEIL, 5^{ème} Vice-Président

Monsieur Maurice BOUHIER, 6^{ème} Vice-Président

Monsieur Philippe CAILLON, 7^{ème} Vice-Président

Délégués présents par visioconférence :

Monsieur Patrick BERTIN, 2^{ème} Vice-Président

Affichage le 21 janvier 2021

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 2311-7,

Considérant que l'association LA JOL POUR TOUJOURS organise les 21 et 22 mai 2021 une course de véhicules alimentés en BioGNV ou Bio-Hydrogènes, entre étudiants français et européens, sur le circuit de la Commune de Fay de Bretagne.

Cet évènement nommé « Challenge Eco Green » a pour objectif de valoriser les gaz verts comme carburants alternatifs essentiels pour une mobilité durable

Considérant que le SYDELA a souhaité être partenaire de cet évènement pour 2021, en soutien de ses actions en faveur du développement des mobilités durables, afin de contribuer à l'animation des réseaux associés et à la promotion de l'évènement,

Le Bureau décide, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **D'autoriser le Président à signer la convention de partenariat avec L'Association « La Jol Toujours » pour l'organisation du « Challenge Eco Green Gas »**
- **D'accorder une subvention à l'association LA JOL POUR TOUJOURS à hauteur de 5 000 €, sous réserve de l'inscription des crédits au budget du SYDELA.**

**Le Président,
Raymond CHARBONNIER**

